

COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITÉ

AVIS n° 2024/07/08-5

Diplôme en partenariat international (DPI) pour 2024/2025

La **Commission de la formation et de la vie universitaire**, en sa séance du 8 juillet 2024, sous la présidence de M. Eric Berton, Président d'Aix-Marseille Université, représenté par Mme Sophie de Cacqueray, Vice-présidente formation,

Vu le Code de l'éducation, notamment son article L613-1,

Vu les Statuts modifiés d'Aix-Marseille Université,

Vu la délibération n°2022/11/25-10-CA du Conseil d'administration relative à la mise à jour de la Charte d'Aix-Marseille Université des diplômes en Partenariat International (DPI),

Considérant le dossier de demande de création d'un diplôme en partenariat international (double diplôme) entre le Centro de Investigación y Docencia Económicas (CIDE-Mexique) et Aix-Marseille Université (FEG-amU)

Après examen,

Article unique :

REND UN AVIS FAVORABLE à la création d'un diplôme en partenariat international entre la Faculté d'économie et gestion (FEG-amU) dans les mentions de master « Economie » et « Econométrie, statistiques », et le Centro de Investigación y Docencia Económicas (CIDE-Mexique) dans la mention de master « Maestria en Economía », à compter de l'année universitaire 2024/2025.

Cet avis est rendu à l'unanimité

Composition : 40 membres

Membres en exercice : 40

Quorum : 21

Présents et représentés : 31

Fait à Marseille, le 8 juillet 2024

Pour le Président, et par délégation,
la Vice-présidente formation
Sophie de CACQUERAY

